this he beginning a live Mendius letteranthal, protente and leguisons where que we due judance for lessing endus puttus . ette urpenomin dass la kalunin une gropu ig it you die de Invenior ames dans laterate de villeren mone perialenen chang; year to bein yeneral de maistons inquily note two be byin it reprebble price ming a longue Julians and acceur tally work mis In water I though a wanters love to inecessables. Mortion Impungly, on qui pues . pille I we pair for lawon. Lette matherene jumie he his ut powers un virtable materier jugis Lugue je Ini giane un law Istilat pullimin puela rention, a 94 is not I slow, to mon Withouthermore is The comfil " pu haister is la Renllidin - pumetti uni le cons office his mathemaistance, me region commeteredo bequeinsum qualle to morn time, cornie, moint wheir, of plan to Reques wo it withermore fine true, is fore

APLICATION SUR SA CONDUITE DANS LA RÉVOLUTION. [Lafayette, alors Commandant général de la ustifier, après le pillage de l'hôtel de Castries, le 13 novembre 1790, provoqué par le duel entre le ulheureux evenement dont vous serez moins affligé que moi, je n'avois preparé une demission de néral. Mon premier mouvement fut de la donner le lendemain : des obligations sacrées envers les esordre, et le sacrifice de tout ce que j'avois senti depuis dix jours m'a été penible »... Il rappelle chal : « plus nos opinions politiques different, plus je m'afflige d'avoir à rougir devant vous de ce te emeute, et l'audace de celui qui a été en faire l'apologie. Il est cruel pour moi de penser que la Lameth.] « Le sentiment de honte et de douleur que j'ai epprouvé [...] n'aurait pas suffi pour arrême forcerent d'attendre le jeudi [...] J'ai cédé malgré moi à la demonstration qui me fut donnée, is lequel il serait injuste de confondre l'egarement momentané de ceux qu'on a trompés, avec l'inursuit partout; elle est pour moi dans la Revolution une epoque où tous les sentiments penibles se he de la réponse du maréchal de CASTRIES à Lafayette, Lausanne 15 décembre 1790, blâmant ce passeport de moi soit Mme d'Henin, la seule maison pillée dans Paris soit la votre. Cette malheuceur délicat, passionné pour la Revolution, et la cause populaire, et plein de respect et d'attacheavois prisé dans l'homme privé mais qui par l'employ que vous en avez fait comme homme public s souvenirs amers dans cet acte de violence dont tous les caractères sont si inexcusables »... TTE. L.A., Paris le 23 [novembre 1790], au maréchal de CASTRIES; 2 pages in-4. », et regrettant de ne pouvoir lui exprimer ses sentiments d'antan (1 page in-4).

l a écrit au maréchal Gérard et lui fera passer la lettre par un officier « envoïé par M. Guibert et TE, L.A.S., Paris 182?, au duc de CASTRIES; demi-page in-8, en-tête Garde Nationale de Paris.

67. Trophime-Gérard, marquis de LALLY-TOLENDAL (1751-1830). L.A.S., Londres 29 avril 1793, au maréchal de CASTRIES;

LONG PLAIDOYER EN FAVEUR DE LAFAYETTE, EMPRISONNÉ À MAGDEBOURG. Il évoque tout d'abord les termes déchirants utilisés que les mânes de ce vertueux Prince s'indigneraient de servir de prétexte à l'injuste, cruelle et petite vengeance que l'on déploie aujourd'hui »... Lally-Tollendal affirme sur son honneur que « M. de la F. n'est à Magdebourg que pour avoir voulu empêcher que Louis XVI ne fût au Temple », et il s'indigne de l'iniquité intolérable que représente le spectacle de DUMOURIEZ, « complipar Mme de Lafayette pour faire cesser la captivité de son mari, avant de parler de certains documents originaux... « Si je pouvais vous montrer ce que j'ai écrit au mois de juin à l'infortuné Louis XVI après une conversation de deux heures avec M. de La F., ce que lui meme a écrit au Roi, et surtout la réponse que le Roi lui fait parvenir pour moi, vous vous convaincriez bientot ce très actif du 10 août », traversant en toute sûreté l'Allemagne... Il s'insurge contre la politique des souverains européens et d'Angleterre. « Je demande maintenant sur tous ceux qui sont dans le cas de l'erreur et du repentir, c'est à dire en vérité sur les réclame d'eux clémence et générosité, citant en exemple l'indulgence dont bénéficièrent les régicides du Roi Charles II trois quarts de la France, qui n'aura pas à trembler, tant qu'on verra M. de La Fayette livré à un long supplice pour avoir défendu le Roi au péril de sa tête, pour avoir voulu d'abord prévenir, et ensuite renverser la Révolution du 10 aout, et pour avoir préféré volontairement l'exil le plus dangereux aux premiers postes qui lui étaient offerts dans la nouvelle République? » Il s'emporte à nouveau contre le prince de COBOURG qui a qualifié Dumouriez d'« homme vertueux » Dumouriez, et dont le manifeste est dégoûtant, d'autant plus scandaleux qu'on n'y trouve pas un mot « sur le martyre de Louis XVI et sur les droits de Louis XVII »... Il faut que Monsieur soit au moins aussi indulgent que Henri IV envers Mayenne, et qu'il fasse savoir « que c'est lui qui délivre M. de La Fayette enseveli tout vivant par une autorité qui n'avait aucun droit sur lui »...

Jean François de Galaup de LA PÉROUSE (1741-1788). L.A.S., à la Baye de Botanique, Nouvelle Holande, 7 février 1788, au maréchal de CASTRIES (alors ministre de la Marine) ; 3 pages in-4.

des insulaires de la mer du Sud, ne seront jamais une leçon suffisante a des francois. Comment suposer des desseins afroces à le des homes dont touts les signes extérieurs annoncoint la bienveillance quoique à la verité leur phisionomie portat l'empreinte de le manier de la man maréchal de Castries (alors ministre de la Marine); 3 pages in-4. Exceptionnelle et rare lettre du navigateur, peu de temps avant le naufrage de son expédition. Le duc a reçu le détail MMde sa navigation et de ses malheurs : « ma plus extreme prudence est sans cesse deconcertée par des evenements impossibles à '/ prévoir et toujours dans des occasions ou nous n'apercevions pas les plus petits risques. Les exemples multipliés de la perfidie d'A la férocité mais ils nous portoint sur leur dos en traversant les rivieres, ils massoint a la maniere des indiens ceux qui estoint fatigués, ils nous offroint leurs plus jeunes, et leurs plus jolies filles, remplissoint nos canots de fruits, et de cochons, et avoint lair

equinors on about one bays de botasique comporte les etablissemen au partjakson, noor loner upleans sou unde en jai ban loop a one lauer de potities Retablis noon ne Sommer aper remilles and will snow few I've longedor philip ying me me two level belower Invoinger lu payut en europe

Je Suis monsieux le deu auer le Bes justure at la Serment que. Je vous ou voue pour mo vie retue tou lon le estus chitan ferritor

a ha buye de botavique nouvelle testande le yfewier 17 gez Hoperouse



Trophime-Gérard, marquis de LALLY-TOLENDAL (1751-1830). L.A.S., Londres 29 avril 1793, au maréchal de CASTRIES;
 6 pages in-4.

LONG PLAIDOYER EN FAVEUR DE LAFAYETTE, EMPRISONNÉ À MAGDEBOURG. Il évoque tout d'abord les termes déchirants utilisés par Mme de Lafayette pour faire cesser la captivité de son mari, avant de parler de certains documents originaux... « Si je pouvais vous montrer ce que j'ai écrit au mois de juin à l'infortuné Louis XVI après une conversation de deux heures avec M. de La F., ce que lui meme a écrit au Roi, et surtout la réponse que le Roi lui fait parvenir pour moi, vous vous convaincriez bientot que les mânes de ce vertueux Prince s'indigneraient de servir de prétexte à l'injuste, cruelle et petite vengeance que l'on déploie aujourd'hui »... Lally-Tollendal affirme sur son honneur que « M. de la F. n'est à Magdebourg que pour avoir voulu empêcher que Louis XVI ne fût au Temple », et il s'indigne de l'iniquité intolérable que représente le spectacle de DUMOURIEZ, « complice très actif du 10 août », traversant en toute sûreté l'Allemagne... Il s'insurge contre la politique des souverains européens et réclame d'eux clémence et générosité, citant en exemple l'indulgence dont bénéficièrent les régicides du Roi Charles II d'Angleterre. « Je demande maintenant sur tous ceux qui sont dans le cas de l'erreur et du repentir, c'est à dire en vérité sur les trois quarts de la France, qui n'aura pas à trembler, tant qu'on verra M. de La Fayette livré à un long supplice pour avoir défendu le Roi au péril de sa tête, pour avoir voulu d'abord prévenir, et ensuite renverser la Révolution du 10 aout, et pour avoir préféré volontairement l'exil le plus dangereux aux premiers postes qui lui étaient offerts dans la nouvelle République ? » Il s'emporte à nouveau contre le prince de COBOURG qui a qualifié Dumouriez d'« homme vertueux » Dumouriez, et dont le manifeste est dégoûtant, d'autant plus scandaleux qu'on n'y trouve pas un mot « sur le martyre de Louis XVI et sur les droits de Louis XVII »... Il faut que Monsieur soit au moins aussi indulgent que Henri IV envers Mayenne, et qu'il fasse savoir « que c'est lui qui délivre M. de La Fayette enseveli tout vivant par une autorité qui n'avait aucun droit sur lui »

68. **Jean François de Galaup de LA PÉROUSE** (1741-1788). L.A.S., à la Baye de Botanique, Nouvelle Holande, 7 février 1788, au maréchal de Castries (alors ministre de la Marine); 3 pages in-4.

EXCEPTIONNELLE ET RARE LETTRE DU NAVIGATEUR, PEU DE TEMPS AVANT LE NAUFRAGE DE SON EXPÉDITION. Le duc a reçu le détail de sa navigation et de ses malheurs : « ma plus extreme prudence est sans cesse deconcertée par des evenements impossibles à prévoir et toujours dans des occasions ou nous n'apercevions pas les plus petits risques. Les exemples multipliés de la perfidie des insulaires de la mer du Sud, ne seront jamais une leçon suffisante a des francois. Comment suposer des desseins atroces à des homes dont touts les signes extérieurs annoncoint la bienveillance quoique à la verité leur phisionomie portat l'empreinte de la férocité mais ils nous portoint sur leur dos en traversant les rivieres, ils massoint a la maniere des indiens ceux qui estoint fatigués, ils nous offroint leurs plus jeunes, et leurs plus jolies filles, remplissoint nos canots de fruits, et de cochons, et avoint lair

Retablis moss ne Sommes que 12 milles au Sud des oragless —

Equi noos ou abondone ha baye de botanique ce one parte

leur etablissement au port jetison, noos lomes niqueons

Sou uent en semble ce jai bas loop a me lauer de politest,

de lome dos philip qui ma pro cerré loccosion denvoirges

les paquets en europe

je suis monsieur le due auer le Bros putura atta shameou que

je vous ai voue pour mo vie votue tous horn ble est tues

clei font des viters

Top evouse

a hu baye de botanique nouvelle helande le yearies 1986,

nous novem pas un pul malade sur les deve batimons ou

lex ception el deux blosco qui ou ette tre ponés en ne laison

pones que autune crainte sor les souttes de laur étai

du bonheur et du contentement lorsque nous entrions dans leurs cabanes [...] les fourbes les plus exercés des nations de l'Europe naprochent pas du plus maladroit insulaire de Mahoura, je voudrois quon leur envoyat en qualité de missionaires, les philosophes qui les vantent si fort, ils changeroint bientost de langage, le chr de Lamonon qui en a été massacré assuroit la veille de cet affreux evenement que ces homes valoint mieux que nous ». Malgré ce désastre qui a coûté la vie à douze personnes, malgré la difficulté de repérer la côte américaine, malgré les blessés, La Pérouse a voulu continuer sa campagne « et suivre le plan que j'avois formé au Kamtchatka et je me flate quil sera rempli au mois de Xbre lorsque nous ariverons à lislle de France [île Maurice] ». Les deux chaloupes sont à moitié achevées, les blessés presque rétablis, « nous ne sommes qua 12 milles au Sud des Anglais qui nous ont abandoné la Baye de Botanique et ont porté leur etablissement au Port Jaksson », et il ne peut que se louer des politesses des Anglais qui lui ont donné l'occasion d'envoyer des paquets en Europe. Il n'a pas un seul malade à bord, « a lexception de deux blessés qui ont été trepanés »...

 Charles-Joseph, prince de LIGNE (1735-1814). L.A., au duc de CASTRIES (avec 2 lignes autographes de celui-ci); demi-page in-8.

Il lui envoie un portrait de la Reine MARIE-ANTOINETTE. « Voicy une petite consolation pour moi [...] de voir entre vos mains, le portrait de cette celeste creature qui vous aimait, et que chaque jour de ma vie je ne puis m'empecher de pleurer. Vos larmes en la regardant, seront dignes d'elle et de vous »... Il est prêt à recevoir son petit protégé, et le prie d'aimer toujours un peu « celui qui a le premier senti tout ce que vous valiés »...

 LOUIS XV (1710-1774). L.A.S., Versailles 24 octobre 1760, au marquis de CASTRIES; 3/4 page in-4, adresse, cachet aux armes cire noire.

LETTRE DE FÉLICITATION APRÈS LA VICTOIRE DE CLOSTERCAMP [remportée le 16 octobre contre le duc de Brunswick, grâce à l'alerte donnée par le chevalier d'Assas]. ... « La valeur que mes troupes ont marquees, la gloire qu'elles onts acquises, et la conduite du commandant me remplissent de satisfaction, et je vous charge de le leur marquer [...] L'idée que j'avois de vous et dont je vous ay donné des preuves, me promettent encore davantage pour l'avenir »...

Mour le M. do lastries. l'arrivie devotre couvier avec votre lettre du 16. au soir ma fait le plees grand plaisir. Lavaluer que vus tronges outs marques, la plaisir. Lavaluer que vus tronges outs marques, la commendant gloire qu'illes outs asquises, es la conduite. du commendant me nompliment deselis faction, et jevous chaps de le lear me reques, aux ceus, et acer autoes. l'édie que j'asois desas, marques, aux ceus, et acer autoes. l'édie que j'asois desas, et dont jevous ay donné des grusses, une promettent encore et dont jevous ay donné des grusses, une promettent encore de dont jevous ay donné des grusses, une promettent encore de dont jevous ay donné des grusses, une prince deixe qu'el devantage pour l'arrivés. seus u je prie deixe qu'el de vantage pour l'arrivés. Seus u je prie deixe qu'el de vantage pour l'arrivés.

71. LOUIS XV. L.A.S., Saint-Hubert 16 juin 1765, au marquis de CASTRIES ; 1 page in-4, adresse, cachet aux armes cire rouge. 4.000/5.000

Le marquis de Saint-Florentin lui ayant rendu compte des paroles de Castries, il saura se servir de son zèle et de son mérite « tant en paix qu'en guerre. Celle cy est pressante, et peu agreable, ainsy je n'ai pas voulu forcer vostre santé [...] le commandement de Languedoc, si M. de Fitz-James n'y retourne pas, ne sera pas plus agréable que celui de Guienne en ce moment cy, et je veux vous mieux traitter qu'un autre, faisant grand cas de vous »... [Le futur maréchal de Castries recevra l'année suivant la lieutenance générale du Lyonnais].

72. LOU arme Il détai dema

73. LOU pâlie II drez Mari O

74. LOU

N

une cour
ce se
Chei
là, q
il dis
par l
on p
à Ve

75. LOI S et le une un c peut

> B ducl cert

76. LOI

77. LO
S
son
tain
Mr

rai 1

78. LO

Froit
à qu

ter

prii çe o son

79. LO con

per